



## Conseil économique et social

Distr. générale  
6 octobre 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

Débat de haut niveau

### Compte rendu analytique de la 44<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 8 juillet 2015, à 10 heures

*Président* : M. Oh Joon (Vice-Président). . . . . (République de Corée)

## Sommaire

Débat général (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents ([srcorrections@un.org](mailto:srcorrections@un.org)).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

15-11554X (F)



Merci de recycler



*En l'absence de M. Sadjik (Autriche), M. Oh Joon (République de Corée), Vice-Président, prend la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### Débat général (suite)

1. **M<sup>me</sup> Niyazalieva** (Kirghizistan) dit que la mise en œuvre du programme de développement durable demandera une coopération et une coordination accrues aux niveaux national, régional et mondial et particulièrement dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action », en considération de questions telles que la réduction des risques de catastrophes, le changement climatique, le financement du développement et les besoins des pays sans littoral comme le Kirghizistan. Le forum politique de haut niveau pour le développement durable devra jouer un rôle clef dans le processus de suivi et d'examen de même que sur le plan des recommandations à formuler en temps opportun pour affronter certaines menaces ou problèmes. Les examens nationaux, qui doivent être volontaires et faire appel non seulement à des institutions publiques mais également aux milieux scientifiques, aux entreprises et à la société civile, sont les composantes majeures du mécanisme d'examen.

2. Le Kirghizistan va bientôt présenter son rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que sa position quant à la transition vers le nouveau et plus large programme de développement durable. Le comité national créé en 2009 sera étoffé et le rôle du Parlement, organe chargé d'adopter les lois relatives au développement sera également renforcé. Dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire, il s'est avéré que des processus d'évaluation objective et des données statistiques de qualité étaient essentiels, et l'accès aux technologies modernes capital pour progresser dans ce domaine.

3. **M<sup>me</sup> Navarro** (Panama) dit qu'un forum politique puissant contribuerait de manière décisive à l'intégration des trois dimensions du développement durable et à l'exécution du programme pour l'après-2015. Le Panama est décidé à affermir l'interface science-politique et à renforcer la capacité des pays en développement à cet égard, notamment leurs capacités de contrôle et d'évaluation.

4. Considérant la position géographique avantageuse du Panama et son infrastructure existante, le Gouvernement propose d'établir deux pôles régionaux à Panama City afin d'accélérer l'exécution du programme de développement pour l'après-2015 : l'un serait un pôle régional chargé d'unir tous les organismes des Nations Unies travaillant en Amérique latine et dans les Caraïbes, et de promouvoir les meilleures pratiques et les synergies entre ces entités; l'autre serait un pôle logistique chargé de faciliter la répartition de l'aide humanitaire dans toute la région.

5. Les prochaines années seront critiques pour l'avenir de la planète. Ce n'est que par la coopération internationale et l'appui que les objectifs de développement durable pour l'après-2015 pourront être réalisés. Le Panama, agissant avec souplesse, dans un esprit de solidarité et de coopération est totalement engagé dans ce processus.

6. **M<sup>me</sup> Schwarzelühr-Sutter** (Allemagne) dit que le forum politique de haut niveau doit disposer des outils lui permettant d'aider les pays à réaliser les objectifs de développement durable. Le mécanisme de suivi et d'examen doit être suffisamment adaptable pour que les États et les régions puissent l'ajuster à leur propre situation, tandis que le processus d'examen ne doit pas se borner à informer le Conseil des succès obtenus à tous les niveaux, mais doit aussi mettre en lumière les meilleures pratiques, les enseignements tirés et les difficultés surmontées.

7. Tous les États devraient être encouragés à participer à l'examen mondial au moins deux fois d'ici à 2030, afin de tirer le meilleur parti possible de cet exercice. Au niveau national, les États devront s'appuyer sur les instruments existant en matière de présentation de rapports et de planification et engager la société civile, le secteur privé, les syndicats et les milieux scientifiques à prendre part au processus d'examen. Il faudrait que les résultats des examens nationaux, comme les rapports des organismes des Nations Unies et de la société civile sur la mise en œuvre du programme pour l'après-2015, puissent être soumis directement au forum. Les régions, pour leur part, devraient pouvoir choisir la plateforme qui conviendrait le mieux à l'examen critique par les pairs.

8. Les thèmes choisis pour l'examen devront aider à fixer l'attention et assurer la participation d'un large éventail d'acteurs et les résultats de l'examen devront comporter des recommandations concrètes sur les

sujets traités et une orientation spécifique à l'intention des États. Les rapports mondiaux relatifs au développement durable devront se concentrer sur un thème distinct et formuler de claires recommandations, particulièrement sur des questions nouvelles et naissantes, que le forum politique de haut niveau portera à l'attention des chefs d'État et de gouvernement. Ces rapports permettront au forum de faire le point sur les progrès accomplis dans la réalisation de chaque objectif de développement durable. Tous les secteurs de la société devront prendre part à l'exercice afin que l'on puisse obtenir une vue complète.

9. **M. Nakane** (Japon) se déclare satisfait de ce que la réduction des risques de catastrophes soit un important volet du nouveau programme de développement. La troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe, qui a eu lieu à Sendai (Japon) du 14 au 18 mars 2015, a apporté une importante contribution au cadre de l'après-2015, qui maintenant demande un suivi. Au cours de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, la délégation japonaise proposera que le 5 novembre soit désigné comme « journée mondiale du tsunami », afin de sensibiliser le monde à la menace que posent les tsunamis et aux mesures qu'il faudrait prendre pour en atténuer les effets.

10. Le nouveau programme vise aussi d'autres défis récents à relever dans les domaines de l'infrastructure, de la croissance économique pour tous, de la primauté du droit et de la transparence, outre les cibles non encore atteintes des objectifs du Millénaire concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les soins de santé et l'éducation de qualité pour tous. Le Japon appuie un partenariat mondial destiné à combler le traditionnel fossé Nord-Sud et contribuera positivement aux entretiens visant à résoudre les questions mondiales dans le cadre des Nations Unies et du nouveau programme de développement.

11. **M. Saadat** (Observateur de la République islamique d'Iran) dit que, quoique remarquables, les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire ont été inégaux, et l'élimination de la pauvreté devra rester l'objectif central du programme de l'après-2015. Outre la lutte contre les symptômes du sous-développement, les États devront s'engager dans une nouvelle phase de coopération internationale : un authentique partenariat mondial fondé sur les responsabilités communes mais différenciées. Pour

honorer les engagements en suspens, associés aux objectifs du Millénaire, et mettre en œuvre le nouveau programme de développement durable, on devra s'assurer de la disponibilité de moyens d'exécution adéquats et de l'accès équitable et sans discrimination des pays en développement à ces moyens. Ce n'est que dans ces conditions que nul ne sera laissé pour compte.

12. Le forum politique de haut niveau devra assumer un rôle directeur et donner des consignes sur l'exécution du programme de développement. On devra tenir compte des spécificités nationales et les États Membres devront avoir toute latitude pour adapter les objectifs de développement durable à leurs stratégies et plans nationaux. L'évaluation du partenariat mondial ainsi que de la disponibilité de moyens d'exécution adéquats devra faire partie intégrante du processus d'examen. Il conviendra en outre d'établir des liens avec certains dispositifs complémentaires comme la Conférence internationale sur le financement du développement.

13. Enfin, le forum politique de haut niveau devra simplifier et intensifier l'efficacité et l'efficacité de ses méthodes, et notamment rationaliser ses réunions-débats.

14. **M. Pipa** (États-Unis d'Amérique) dit que, pour réussir, la transition vers le nouveau programme de développement devra se fonder sur un processus de planification transparent mené par le forum politique de haut niveau et sur une large consultation des États Membres. Le forum devra revoir l'organisation de ses sessions et envisager des présentations de 30 minutes plutôt que des réunions-débats qui n'accordent qu'un temps de parole limité. Il va sans dire que la compétence des experts est un élément critique.

15. Le forum doit se concentrer sur ses attributions principales, à savoir : identifier les meilleures pratiques, les nouvelles tendances et les difficultés concernant le développement durable et promouvoir les partenariats. Les États-Unis sont d'accord pour que le forum serve de plateforme ouverte à un dialogue bidirectionnel avec les milieux scientifiques et appelle la société civile à jouer un rôle déterminant au sein du forum.

16. Le succès du forum, élément fondamental du cadre de suivi et d'examen concernant le programme de développement pour l'après-2015, repose sur plusieurs conditions. Il est essentiel que les commissions techniques du Conseil et ses organes

subsidiaries entreprennent des activités spécialisées de suivi et d'examen dans certains domaines clefs et en fassent connaître les résultats d'une manière cohérente et coordonnée. Les pays doivent recevoir, pour leurs présentations de rapports, des directives qui à la fois allègent le fardeau administratif et s'appliquent à diverses réalités. Les rapports nationaux doivent s'intégrer dans les analyses régionales qui mettent en évidence les difficultés communes, les meilleures pratiques et les questions les plus urgentes. Un rapport mondial sur le développement durable, technique, concis et « digeste » devra être établi annuellement pour orienter les débats du forum et fournir aux décideurs des informations utiles.

17. Une autre condition de réussite sera l'établissement de bases de données transparentes et ouvertes, ainsi que de programmes d'évaluation visant à fournir aux décideurs des renseignements factuels. Le forum souhaitera peut-être réfléchir à la manière et à l'opportunité de se prononcer sur les conditions à remplir en vue de fournir les apports nécessaires à son succès.

18. Enfin, les thèmes choisis pour les examens annuels doivent être révélés bien à l'avance afin qu'il soit possible de produire des analyses de la qualité souhaitée. Il serait préférable de proposer des thèmes annuels très généraux, offrant une perspective d'analyse applicable à l'ensemble du programme de développement, étant donné que des thèmes axés sur des objectifs précis affaibliraient les étroites interdépendances qui constituent l'un des points forts du programme. Il reste encore beaucoup à faire pour assurer le succès du forum, mais les débats de fond sont jusqu'à présent encourageants et les États-Unis espèrent œuvrer avec leurs partenaires pour que cette vision devienne réalité.

19. **M. Perera** (Observateur de Sri Lanka) dit que les objectifs du Millénaire ont indubitablement joué un rôle majeur dans l'amélioration du niveau de vie de millions de gens. Sri Lanka a accompli de notables progrès dans de nombreux domaines et se trouve en passe d'atteindre toutes les cibles associées aux objectifs. Il reste cependant encore beaucoup à faire et les efforts visant à la réalisation des objectifs devront être analysés en vue d'éviter les erreurs du passé. L'élimination de la pauvreté devra rester l'axe principal du programme de développement, tandis que le financement, les transferts de technologies et le renforcement des capacités, qui ont sérieusement fait

défait à la réalisation des objectifs du Millénaire, auront un rôle capital à jouer à cet égard. Les pays développés devront également honorer leur engagement concernant le versement de leur part d'aide publique au développement au monde en développement, et les pays à revenu intermédiaire qui n'ont plus droit à cette aide devront pouvoir bénéficier en permanence d'un financement du développement à des conditions privilégiées.

20. Un milieu porteur est une condition essentielle de la transition vers les objectifs de développement durable. Le Gouvernement sri-lankais ne doute pas de son aptitude à organiser la transition au moyen des mesures d'orientation qu'il est en train d'adopter. Il est conscient du lien étroit existant entre bonne gouvernance et développement durable et opère certains changements constitutionnels en vue de promouvoir la justice et la primauté du droit et de créer un climat favorable au développement durable au lendemain du conflit.

21. Le forum politique de haut niveau est la structure la mieux appropriée pour analyser les progrès et renforcer la cohérence dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et doit adopter une approche intégrée à l'occasion de la transition vers les nouveaux objectifs de développement. La transparence, le principe d'intégration, l'efficacité et un équilibre entre les dimensions économique, sociale et environnementale, ainsi que la maîtrise nationale du processus en seront les éléments décisifs.

22. **M. Dabbashi** (Observateur de la Lybie) dit qu'au moment où la communauté internationale se prépare à adopter le programme de développement pour l'après-2015, les engagements énoncés dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons » doivent se traduire en mesures concrètes dans le cadre de processus intergouvernementaux, sans omettre de prendre en considération l'action d'institutions régionales et sous-régionales de manière à éviter les chevauchements d'efforts. La reconnaissance du principe de responsabilités communes mais différenciées et de l'importance de la technologie sera déterminante dans ce processus.

23. On a besoin de mécanismes internationaux pour assurer le transfert, le financement et la formation concernant la technologie au service du développement

durable. Il faut espérer que la troisième Conférence internationale sur le financement du développement proposera des solutions globales aux difficultés de financement. Certaines questions telles que la mobilisation des ressources, l'amélioration de la coopération financière et technique, le rééchelonnement de la dette, le contrôle exercé par le gouvernement sur le développement et l'équilibre entre les trois dimensions du développement demanderont à être examinées.

24. La fuite des capitaux des pays en développement vers les pays développés freine le progrès. Plusieurs pays se constituent en havres de sécurité pour les capitaux en fuite, favorisant le blanchiment d'argent, les sociétés fictives et le secret bancaire. Tous les États doivent coopérer à l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption et trouver le moyen de faciliter et d'accélérer le retour des avoirs volés, ce qui serait une appréciable source de financement de la reconstruction et du développement.

25. Il ne peut y avoir de développement sans sécurité ni stabilité. La Libye espère que les Nations Unies l'aideront à surmonter ses problèmes à cet égard et à restaurer ses institutions afin qu'elle puisse relancer son programme économique et se préparer à la mise en œuvre du programme pour l'après-2015. Les retards apportés dans les transferts de capitaux des pays développés entravent le progrès. Le blanchiment d'argent, le secret bancaire et la lenteur de la restitution des avoirs volés aux pays en développement les empêchent d'accéder à des fonds essentiels à leur reconstruction et à leur développement.

26. **M. Maope** (Observateur du Lesotho) dit que la structure institutionnelle du développement durable a été sensiblement renforcée grâce à la création du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Le contrôle qu'exercera le forum sur la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 sera indispensable au maintien de l'engagement politique nécessaire à tous les niveaux. Ce programme exige une approche synergique et cohérente intégrant les trois dimensions du développement durable dans un cadre unique tout en tenant compte du principe de responsabilités communes mais différenciées. Le forum devra tirer parti des enseignements de la Commission du développement durable afin de concevoir des stratégies appropriées pour cette intégration. Une forte interface

entre science et politique sera vitale pour assurer les orientations politiques pertinentes.

27. Si l'on veut que le rapport mondial sur le développement durable soit un outil utile à l'évaluation et à la mise au point des programmes, il faudra renforcer la coordination entre les organismes des Nations Unies afin de s'assurer qu'ils exécutent leurs tâches de planification, de suivi et d'évaluation en se servant, dans la mesure du possible, du même mécanisme de présentation des rapports et d'une batterie commune d'indicateurs. Les questions d'équité et d'inégalité doivent être intégrées dans les activités du forum, notamment en termes de représentation et de participation des pays en développement, afin de raffermir sa légitimité. Un authentique engagement vis-à-vis de questions cruciales telles que le financement du développement et le renforcement des capacités est vital.

28. Le Lesotho se fait l'écho de l'appel mondial en faveur de la maîtrise nationale de l'intégration effective, des processus d'exécution et d'examen en vue d'un avenir stable. L'examen national est le principal mécanisme permettant de relier entre eux les efforts locaux et mondiaux déployés dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Les ressources nécessaires au processus d'examen et les difficultés qui surgissent sur le plan des données demandent une attention particulière. Enfin, l'avenir du développement durable, intrinsèquement lié à l'élimination de la pauvreté, repose sur la convergence des processus internationaux concernant les objectifs de développement durable, le financement du développement et la facilitation en matière de technologie, ainsi que sur un ambitieux accord relatif au changement climatique.

29. **M. Abdrakmanov** (Kazakhstan) dit que la communauté internationale a conclu un accord sur les 17 objectifs de développement durable, l'élimination de la pauvreté et la protection de la planète étant retenues comme les priorités absolues. Le forum politique de haut niveau pour le développement durable servira de pôle de coordination des opérations de suivi et d'examen. Le forum doit bénéficier et tirer parti des travaux du Conseil et des organismes des Nations Unies, des fonds et programmes, de la Banque mondiale et d'autres banques de développement, et organisations internationales axées sur le développement.



30. La coordination avec certaines organisations régionales et leurs commissions économiques respectives se concrétisera dans toutes les régions eu égard aux objectifs fixés. Les processus d'examen au niveau régional, tel le Forum Asie-Pacifique sur le développement durable, peuvent servir de relais pour les engagements mondiaux et l'exécution nationale. Par ailleurs, la diversité des conditions entre les pays demande que des indicateurs appropriés soient établis. Ces indicateurs, ainsi que d'autres critères, gagnent à être plausibles, compréhensibles et mesurables, tout en étant suffisamment ajustables pour permettre certaines adaptations, et assortis de délais et de priorités réalistes, sans surcharger les institutions publiques. Il importe d'évaluer équitablement les constantes et tendances qui caractérisent l'exécution du programme de développement dans tous les secteurs. Les travaux de recherche entrepris par les Nations Unies sont incomplets lorsqu'ils ne comprennent que des indicateurs tangibles comme les taux de mortalité ou d'inscription scolaire.

31. Les gouvernements, les entreprises et les organisations internationales doivent rendre des comptes aux populations à propos du suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable ainsi que dans l'élaboration des politiques idoines. La remontée de l'information devra provenir de tous les niveaux, utilisant au maximum le nouveau potentiel des données et de la technologie pour l'évaluation et la participation élargie des individus à travers le monde. La participation des femmes, des jeunes et des communautés locales, notamment les plus vulnérables, permettra d'obtenir de plus nombreuses données ventilées et mesurables, d'engager le concours des parties prenantes aux niveaux national, régional et mondial, et de créer un sens commun de l'appropriation et de la responsabilisation.

32. Le forum devra s'intéresser davantage au renforcement des capacités et des institutions dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, notamment en remédiant au manque de données nationales de bonne qualité dans de nombreux pays. Le suivi et l'évaluation des objectifs de développement durable doivent s'harmoniser avec l'aide des commissions régionales et des gouvernements nationaux. Il importe également d'évaluer les moyens de mise en œuvre provenant

essentiellement des pays développés, et ne couvrant pas seulement les besoins financiers et technologiques de pays en particulier, mais concernant aussi des questions systémiques mondiales tels que des règles équitables touchant le commerce et l'investissement, la restructuration de la dette souveraine, la réglementation financière et les droits de propriété intellectuelle. Pour établir un ordre mondial juste, on aura besoin d'accroître l'aide publique au développement, les coopérations Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire.

33. **M. Momen** (Bangladesh) dit qu'il est encourageant de constater qu'il a été tenu compte du financement du développement et du changement climatique dans l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. L'intensité des débats qui ont eu lieu témoigne de la détermination de toutes les parties prenantes de veiller à ce que le programme et les objectifs de développement durable aient une solide assise. Des mesures doivent être prises pour dépasser l'approche « adaptation à l'objet visé » et « continuons comme avant » afin que les Nations Unies opèrent comme une seule organisation, cohérente, efficace, totalement engagée, bien centrée et coordonnée.

34. La délégation du Bangladesh applaudit le fait que le taux de mortalité maternelle ait été ajouté à l'indice du capital humain et estime que si l'on y ajoutait le taux d'hypotrophie nutritionnelle, cet indice serait plus exact. Dans le contexte de l'aide publique au développement, les pays les moins avancés apprécient l'appui qu'ils reçoivent de diverses parties prenantes, notamment certaines organisations philanthropiques et le secteur privé. Cela ne signifie toutefois pas qu'il faille réduire le rôle et l'importance de l'aide publique au développement traditionnelle. Les pays développés doivent continuer à honorer et même accroître leur engagement de longue date, de verser aux pays les moins avancés 2 % de leur produit intérieur brut.

35. Le Programme d'action d'Istanbul décrit la manière dont les partenaires de développement doivent fournir leur appui et dont toutes les parties prenantes, notamment les pays les moins avancés, doivent coopérer pour atteindre l'objectif de réduire de moitié d'ici à 2020, le nombre des pays les moins avancés. Sans la coopération des intéressés, le programme ne connaîtra pas le succès et la communauté internationale aura honte de voir la pauvreté et la faim

continuer de progresser. Il serait intéressant de savoir si le Conseil, dans le cadre de son débat de haut niveau, serait en mesure de motiver le monde en proposant un modèle de croissance axée sur l'emploi, répondant aux besoins et aspirations des jeunes du monde entier, et en créant un nouveau système financier international plus démocratique, ouvert à tous et favorable aux populations.

36. **M. Aboulatta** (Observateur de l'Égypte) dit que bien que la pauvreté ait été retenue comme un élément clef des objectifs du Millénaire, il n'a pas été suffisamment fait mention des stratégies nécessaires pour surmonter les difficultés qui se présentent à cet égard. Tout au long des discussions sur les objectifs du Millénaire, on a continué de mettre l'accent sur l'aide au développement à des conditions préférentielles, centrée sur le donateur, selon le principe mondialement admis. Tout en s'occupant de mener à bien la tâche inachevée, la communauté internationale devra également se tourner vers d'autres questions. Pour les pays en développement, l'accès aux marchés et à la technologie est de loin beaucoup plus importante que l'aide étrangère. Il est indispensable de modifier les règlements inéquitables de l'économie mondiale contemporaine qui réduisent davantage l'étroite marge de manœuvre politique dévolue aux pays en développement.

37. Il conviendrait d'établir un cadre chargé de corriger les paramètres du système économique international pour appuyer le développement. Ce cadre devrait permettre à tous les pays de poursuivre leurs objectifs de développement en fonction de leurs priorités et politiques nationales. Il devra tenir compte des objectifs stratégiques et de la vocation transformatrice du programme de développement pour l'après-2015 et, à cette fin, se pencher sur des questions telles que le système financier international, la gouvernance mondiale, la dette, le rapatriement des fonds illicites et la coopération dans les domaines de la finance et de la technologie.

38. Les partenariats, en particulier publics-privés, devront être revitalisés afin de faire mieux avancer le programme de développement durable. L'action internationale pour les réformes systémiques devra prendre la forme d'engagements explicites assortis de délais appropriés. Aucun pays ne doit être un lieu sûr pour les fonds illicites, ni empêché d'honorer ses engagements de réaménagement et de restructuration de sa dette. Les gouvernements doivent assumer leurs

responsabilités communes mais différenciées; il ne suffit pas d'impartir ces responsabilités au secteur privé ou à la société civile, autrement le partenariat mondial pour le développement n'est plus que vaines paroles.

39. Il importe que le forum continue d'attirer une participation de haut niveau et puisse promouvoir une discussion plus intégrée sur les trois dimensions du développement durable. Les deux premières années du forum ont été difficiles, notamment en raison de l'incertitude pesant sur de multiples négociations en cours. Dans sa résolution 67/290 l'Assemblée générale a donc décidé d'examiner de nouveau à sa soixante-treizième session la structure et les modalités de fonctionnement du forum.

40. La délégation égyptienne appuie l'idée d'établir un plan d'action partant du présent et allant jusqu'à l'examen du forum en 2018, afin de s'assurer que le forum puisse compter sur de solides fondations et soit adéquatement équipé pour fournir des orientations politiques, des directives et des recommandations relatives au développement durable, suivre et analyser les progrès accomplis quant au respect des engagements liés au développement durable, favoriser l'intégration des trois dimensions du développement durable de manière holistique et intersectorielle à tous les niveaux, servir de plateforme dynamique au dialogue périodique, et pour dresser le bilan et élaborer les programmes en vue de faire progresser le développement durable, et de renforcer l'interface science-politique.

41. Le rapport mondial sur le développement durable devra fournir des éléments d'analyse concernant le respect des engagements de mise en œuvre. Il devra recenser les possibilités et les difficultés afférentes à l'exécution et les domaines potentiels appelant des décisions et des recommandations, mais ne devra pas servir d'instrument de suivi. Considérant que les idées hardies et novatrices de la société civile ont été à l'origine de nombreuses initiatives de développement durable, le forum, à l'instar de la Commission du développement durable qui l'a précédé, devra rester ouvert à tous et encourager la participation d'un large éventail d'acteurs.

42. **M. Ntwaagae** (Botswana) dit que la communauté internationale s'est engagée dans de vastes processus participatifs afin de s'assurer que le programme de développement pour l'après-2015, en voie

d'élaboration, soit transformateur, durable et ouvert à tous, et que ces processus aient un rôle critique à jouer pour renforcer la capacité des États, des Nations Unies, et d'autres acteurs pertinents pour exécuter le programme avec efficacité. S'agissant du renforcement des capacités, tous les processus subséquents devront clairement tenir compte des besoins spécifiques des pays en développement, notamment des pays à revenu intermédiaire et des pays ayant une situation particulière.

43. L'élimination de la pauvreté et l'égalité d'accès aux nécessités de base demeurent des gageurs pour le développement de nombreux pays, dont le Botswana; ces pays ont besoin d'aide sur le plan du renforcement des capacités et du transfert de technologie. Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire illustrent bien le fait que la volonté et l'action collectives peuvent avoir un pouvoir de transformation pour l'humanité et la planète.

44. Le forum politique de haut niveau a un rôle unique et fondamental à jouer pour assurer le suivi, l'examen et l'exécution intégrale du programme de développement durable. Il doit devenir un point de référence pour l'orientation stratégique, les recommandations et la direction politique, par l'encouragement aux échanges des meilleures pratiques et de données d'expérience, tout en insistant sur la cohérence des politiques de développement durable et des mécanismes de mise en œuvre. La pleine participation des États Membres et un engagement plus étroit avec les chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, les organisations internationales et les experts indépendants seraient bénéfiques à cet égard.

45. La délégation du Botswana serait favorable à un débat sur le renforcement du forum, dans le but d'examiner la diversité toujours plus grande des questions qui se posent dans l'accomplissement de ses tâches en matière de suivi et de d'examen, et de faire en sorte qu'il adopte bien une approche participative, permettant de mieux comprendre ses décisions et assurant la mise en œuvre plus efficace du programme de développement durable.

46. **M. Petersen** (Observateur du Danemark) dit que le forum politique de haut niveau devrait agir en tant que plateforme unifiée chargée du suivi des progrès réalisés mondialement dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Ce devrait être un lieu d'échanges positifs aidant à une

meilleure exécution aux niveaux mondial, national et local, assurant une participation sans exclusion par une grande diversité de parties prenantes, y compris le secteur privé et la société civile. Les examens collégiaux seraient également utiles pour promouvoir l'exécution et maintenir l'élan politique en faveur du programme de développement pour l'après-2015. Les présentations nationales volontaires sont cruciales à cet égard.

47. Le forum devra se prêter aux échanges d'informations sur les enseignements retenus dans les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale, en tant que parties intégrantes d'une même solution. Un exemple type est l'objectif de consommation et de production durables, objectif intersectoriel qui a des points communs avec la plupart des autres objectifs. Le forum doit également être la clef de voûte d'une seule structure d'ensemble chargée du suivi et de l'examen du programme de développement pour l'après-2015, y compris des moyens d'exécution.

48. **M. Prosor** (Observateur d'Israël) dit que le programme de développement pour l'après-2015 ne pourra réussir sans l'égalité des sexes. De nouveaux outils doivent être forgés en vue de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et afin de mesurer, contrôler et suivre les progrès accomplis dans la réalisation d'une vision de durabilité dans un monde complexe et en perpétuel changement. Il est essentiel de mesurer pour évaluer le chemin parcouru et ce qu'il reste encore à couvrir. À cette fin, la communauté internationale doit disposer des meilleurs outils lui permettant éventuellement de moduler son itinéraire alors qu'elle s'achemine vers sa destination finale, à savoir la mise en œuvre complète du nouveau programme de développement.

49. Il est écrit dans la Bible que l'homme ne vit pas de pain seulement. Un accroissement des biens et des services doit donc s'accompagner d'une amélioration de la qualité de vie des populations. Le produit intérieur brut d'un pays (PIB) ne peut exprimer à lui seul tout ce qui est important dans une vie humaine. Des questions telles que la santé, l'éducation, la sécurité de la personne, l'emploi, le logement, et la qualité de l'air sont des éléments essentiels d'une vraie représentation du progrès social, du développement humain et du capital naturel. Depuis 2012, Israël collabore avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à la recherche de



nouvelles méthodes pour mesurer le bien-être et la viabilité au niveau national. Par l'utilisation d'indicateurs de pointe tels que l'occupation des sols, l'espérance de vie, la valeur des ressources minérales, la qualité de l'air, le taux de participation de la main-d'œuvre et de participation électorale, on a pu quantifier le capital humain et social d'Israël en plus de ses ressources économiques et naturelles.

50. Les chiffres ne sont cependant pas une fin en soi : ils doivent se traduire en mesures pratiques. À cet égard, le Gouvernement israélien a adopté une vision du développement orientée vers l'avenir et utilise des données aussi efficacement que possible pour mettre au point des politiques visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et répondre aux besoins des générations futures. Cette approche a conduit l'OCDE à reconnaître Israël comme un pionnier mondial dans l'art d'allier le développement durable avec le bien-être dans le processus décisionnel.

51. Depuis qu'il n'est plus un pays en développement, Israël n'a jamais cessé de tendre la main à d'autres pays afin de coopérer avec eux sur la base des enseignements tirés de son expérience. Outre la formation et le renforcement des capacités, Israël s'est doté de puissants moyens d'intervention dans les situations d'urgence. Par exemple, Israël a récemment envoyé des équipes de recherche et de secours au Népal et installé des hôpitaux de campagne offrant des services de traumatologie et des technologies médicales de pointe à la suite du tremblement de terre qui a dévasté le pays. Israël reste à la disposition du Népal pour l'aider à reconstruire son infrastructure et à se relever. Cette intervention humanitaire au Népal était réellement sans commune mesure car, bien qu'un petit pays, Israël était la deuxième des plus importantes présences sur le terrain, illustrant ainsi son attachement aux valeurs universelles. L'approche au développement durable doit être axée sur l'humain, et garantir que chaque individu puisse vivre dans la dignité.

52. **M<sup>me</sup> Mejía Vélez** (Colombie) dit que, pour instaurer un véritable développement durable, il faudra augmenter sensiblement les ressources financières et non financières du système de financement du développement et appliquer des solutions globales à tous les niveaux. Pour éliminer définitivement la pauvreté, il faudra tenir compte de son caractère multidimensionnel. De nouvelles voies devront être envisagées pour le développement durable de manière à consolider la situation économique par une utilisation

rationnelle des ressources naturelles, la protection de l'environnement, des modes de consommation et de production viables, assurant la dignité pour tous. Des efforts sont attendus à l'échelle planétaire pour réduire la vulnérabilité, s'agissant en particulier du changement climatique, de manière à ce que ceux qui sont sortis de la pauvreté ne risquent pas d'y retomber. Le nouveau programme de développement montre que tous les pays tiennent à réaliser ces objectifs quel que soit leur propre niveau de développement. Cependant, la mise en œuvre du programme va rester un défi aux niveaux mondial, régional et local.

53. Il est essentiel que le partenariat mondial pour le développement soit doté des moyens d'exécution nécessaires, à la hauteur des ambitions du programme. L'assistance financière et non financière aux pays en développement, notamment les transferts de technologie et de connaissances, ainsi que l'aide en matière fiscale, seront vitales à cet égard. Il importe en outre de renforcer les liens avec la société civile et le secteur privé car le programme de développement pour l'après-2015 ne peut être mis en œuvre qu'avec la participation et l'engagement de tous.

54. Pour ce qui est de la Colombie en particulier, la mise en œuvre de ce programme demande un élément supplémentaire, à savoir la signature d'un accord de paix et de reconstruction après un conflit afin de créer une société plus équitable et pacifique. La difficulté majeure qui se pose à la Colombie à cet égard est d'assurer la présence de l'État dans les zones rurales.

55. Enfin, le Conseil devra poursuivre l'examen de la transition vers le programme de développement pour l'après-2015, pour veiller à ce qu'il soit exécuté de manière efficace et rationnelle, avec l'adoption de mesures et de programmes cohérents, fondés sur les résultats, avec la participation de tout le système des Nations Unies pour le développement.

56. **M<sup>me</sup> Picco** (Observatrice de Monaco) dit que le Gouvernement monégasque se félicite de l'intégration dans le nouveau programme de développement, des océans et du changement climatique, sans lesquels le programme ne saurait être véritablement transformateur. Monaco est conscient du fait que pour passer des objectifs du Millénaire aux objectifs de développement durable et au programme de développement durable pour l'après-2015 il faudra affronter de sérieuses difficultés, ne serait-ce que pour intégrer le programme et les objectifs dans les travaux

du système des Nations Unies et les adapter aux mécanismes, conventions et cadres existants. Pour surmonter ces difficultés on aura besoin de données claires et accessibles afin que les décideurs et les acteurs sur le terrain puissent prendre les bonnes décisions en vue d'atteindre les objectifs. Tous les secteurs de la société ont intérêt à prendre part au processus.

57. Il importe par ailleurs d'adopter une approche scientifique dans les initiatives visant à promouvoir les trois dimensions du développement durable, qui doivent être abordées de manière holistique et équilibrée. Par exemple, les échanges au sein de la communauté scientifique et la supervision scientifique doivent être encouragés afin que les intéressés aient une claire idée des progrès réalisés et des lacunes à combler. L'adoption de directives pour la préparation des rapports nationaux sera un atout pour le processus de suivi.

58. Le forum politique de haut niveau pour le développement durable ne doit pas seulement assurer la coordination entre les politiques et programmes des Nations Unies mais aussi favoriser l'utilisation optimale des ressources et mécanismes existants et prévenir les doubles emplois. En tant que principal organe chargé du suivi des politiques de développement durable et de la réalisation des objectifs de développement durable, le forum doit disposer des ressources nécessaires à l'accomplissement efficace de son mandat.

59. **M<sup>me</sup> Nguyen** Phuong Nga (Observatrice du Viet Nam) dit que la communauté mondiale a déjà fait de considérables progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire, apportant des changements tangibles dans les vies de millions de personnes. Par exemple, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a baissé; une plus grande proportion de personnes a maintenant accès à l'eau potable et les enfants des pays en développement qui terminent leur scolarité primaire sont beaucoup plus nombreux. En fait, le Viet Nam a déjà atteint plus de 90 % des cibles associées aux objectifs du Millénaire.

60. Personne ne doit être laissé pour compte dans le programme de développement pour l'après-2015, qui doit mettre le monde sur la voie d'un avenir durable dans lequel le concept de développement englobe non seulement la croissance économique, mais aussi la manière de promouvoir la prospérité de chaque

individu et la protection de la planète. Le programme de développement durable doit également être exécuté de manière à tenir compte des problèmes particuliers de chaque pays. À cet égard, le Viet Nam a formulé une stratégie de développement durable prévoyant des mécanismes d'exécution, de suivi et d'examen et intégrant les objectifs de développement durable dans le futur plan quinquennal de développement social et économique.

61. La mise en œuvre du nouveau programme demandera aux gouvernements d'adopter une approche holistique qui prenne dûment en considération les éventuelles incidences que pourra avoir sur le développement toute décision de principe. Il faudra employer au mieux les ressources disponibles – humaines, financières et institutionnelles – et se doter de solides mécanismes de contrôle. Le programme devra être conçu comme un programme du peuple, pour le peuple; tous les intéressés, y compris les particuliers, les communautés, les organisations non gouvernementales et les entreprises, devront par conséquent prêter leur concours au processus de développement. Il faudra avant tout une forte volonté politique surtout de la part des pays développés et d'autres partenaires de développement qui devront fournir les ressources nécessaires en vue de la mise en œuvre intégrale du programme.

62. **M. Delattre** (France) dit que le forum politique de haut niveau pour le développement durable est un instrument des plus utiles pour améliorer la supervision du développement durable. Il doit être soutenu par les mécanismes existants et éclairé par des rapports pertinents, notamment le rapport mondial sur le développement durable, et utiliser des données exactes et ventilées en vue de formuler des directives sur les politiques de développement tout en empêchant les chevauchements ou la fragmentation des activités ou des ressources. Les efforts devront tendre à faciliter les échanges des meilleures pratiques entre États, notamment par le biais d'examen critiques par les pairs.

63. Pour raffermir la crédibilité et l'efficacité du forum et appuyer la réforme du Conseil, les liens entre ces organes doivent se renforcer mutuellement et se compléter. L'efficacité du forum dépend de l'efficacité et de la cohérence des institutions des Nations Unies qui l'épaulent. D'autres réformes de l'ensemble du système des Nations Unies seront donc nécessaires après l'adoption du programme de développement pour

l'après-2015. Le forum doit par ailleurs encourager la transparence et faciliter la participation volontaire de toutes les parties prenantes, y compris les organisations de la société civile.

64. Les résultats de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement doivent répondre aux ambitions exprimées dans les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015; il faudra instaurer un nouveau système de financement pour répondre aux défis que pose le développement durable. Les intéressés doivent aussi s'efforcer de créer des synergies entre les politiques de développement durable et les politiques relatives au changement climatique. À cet égard, la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui va se tenir à Paris, doit adopter un ambitieux accord universel entre États pour combattre le changement climatique en vue d'édifier un monde exempt d'émissions de carbone ou de pauvreté.

65. **M. Mukerji** (Inde) dit que les objectifs du Millénaire ont réussi à stimuler la volonté politique d'agir pour favoriser le développement humain et combattre la pauvreté. Les objectifs de développement durable ont le potentiel de tabler sur ce succès et de transformer radicalement la vie des pauvres du monde, leur donnant la possibilité de vivre dans la dignité, tout en favorisant la viabilité de l'environnement. De grandes difficultés n'en subsistent pas moins. Des millions de personnes continuent de vivre dans la misère, sont chroniquement sous-alimentées, n'ont accès ni à l'eau potable, ni aux installations d'hygiène améliorées, ni aux médicaments essentiels, ni à des logements décents, ni à l'électricité. Les taux de mortalité infantile sont beaucoup plus forts dans les pays à faible revenu que dans les pays à revenu élevé, tandis que l'écart concernant l'espérance de vie entre pays à faible revenu et à revenu élevé reste notable.

66. Le monde doit donc fixer son attention sur l'objectif prioritaire d'éliminer la pauvreté et la faim et d'améliorer le bien-être des individus partout dans le monde. Pour réussir, il faut changer les modes de consommation et de vie : par exemple, le taux de consommation des ressources par certains pays est nettement insoutenable.

67. Le forum politique de haut niveau doit jouer un rôle de surveillance et de facilitation dans l'exécution

du programme de développement pour l'après-2015, s'attachant à trouver et diffuser des solutions factuelles. Il doit respecter la souveraineté nationale et chercher à favoriser la coopération nationale et le partage des informations, des meilleures pratiques et des enseignements retenus en matière de développement. L'Inde met cependant en garde contre le fait que l'universalité de la mise en œuvre ne signifie pas uniformité dans la pratique : le programme doit être une entreprise différenciée qui reflète les divers stades de développement du monde, tenant compte des circonstances particulières des pays en développement.

68. **M. Koncke** (Observateur de l'Uruguay) dit que le programme de développement pour l'après-2015 est un projet intergouvernemental extrêmement ambitieux dont la portée dépasse de loin celle des objectifs du Millénaire. Le nouveau programme doit se concentrer sur les défis multiples et interdépendants que sont l'élimination de la pauvreté, l'intégration sociale, l'égalité des sexes, les droits de l'homme, y compris pour ce qui est de la préférence sexuelle et de la liberté d'opinion, ainsi que la réduction des inégalités. L'Uruguay se félicite de la nature universelle du forum politique de haut niveau et de son mandat qui est de suivre et de contrôler les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de développement durable. Une fois que ce programme aura été adopté, le forum politique de haut niveau servira de tribune pour le dialogue d'où découleront les recommandations de politique générale à l'intention des États Membres.

69. L'aide publique au développement restera un facteur critique du financement et de l'avancement du développement pour de nombreux pays. À cet égard, le critère retenu pour de nombreux pays par les institutions financières pour les définir et les classer comme pays à revenu intermédiaire, devra être revu et modifié de manière à tenir compte du pourcentage de personnes qui vivent dans une pauvreté extrême; classer des pays sur la seule base de la disparité des revenus ne reflète pas toute la gamme des obstacles au développement. Une plus large batterie d'indicateurs, aptes à caractériser la situation de chaque pays et à détecter ses principaux besoins est nécessaire.

70. Les critères actuels d'allocation pour la coopération internationale ne tiennent pas compte des besoins des pauvres qui vivent dans les pays dits à revenu intermédiaire, représentant jusqu'à 70 % des pauvres, et en fin de compte freinent les initiatives

d'élimination de la pauvreté et de développement durable. Les engagements énoncés dans Action 21 et dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, ainsi que les principes énoncés dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, notamment le principe de responsabilités communes mais différenciées doivent être réaffirmés. D'autres efforts doivent également être déployés pour promouvoir les transferts de technologie et le renforcement des capacités des pays en développement.

71. **M. Wang** Min (Chine) dit que bien que la communauté internationale ait fait des progrès substantiels, mais irréguliers, vers la réalisation des objectifs du Millénaire, l'écart entre pays en développement et pays développés reste sensible et nombre de pays en développement n'ont pas les services spécialisés ni les ressources financières et techniques nécessaires pour mener à bien leurs programmes de développement. De plus, le protectionnisme commercial est en expansion, les réformes de la gouvernance économique mondiale sont lentes, tandis que la situation économique mondiale reste incertaine et instable. Sur cette toile de fond, il est vital que la communauté internationale place la totale élimination de la pauvreté au cœur du programme de développement pour l'après-2015 et encourage les États à n'épargner aucun effort pour parvenir à un développement sans exclusion et dans l'égalité tout en équilibrant les trois dimensions du développement durable.

72. De solides partenariats mondiaux pour le développement s'imposent. La communauté internationale doit s'adapter à la nouvelle économie mondialisée, défendre le principe de responsabilités communes mais différenciées et adopter de nouveaux modèles de coopération qui servent les intérêts de toutes les parties intéressées. Les pays développés, en particulier, devront honorer leurs engagements au titre de l'aide publique au développement et transférer les technologies aux pays en développement pour renforcer leurs capacités de développement.

73. Les États doivent collaborer à la création de systèmes commerciaux et financiers internationaux ouverts, transparents et non discriminatoires, promouvoir tout en la renforçant la nouvelle économie en ligne et respecter les voies de développement choisies par d'autres pays. À cet égard, la coopération Sud-Sud est un complément efficace des traditionnels

modèles de coopération Nord-Sud; le secteur privé, la société civile et d'autres parties intéressées devront aussi jouer un rôle plus important par la promotion de synergies entre les initiatives de développement.

74. Les pays en développement doivent avoir davantage voix au chapitre dans le débat en cours sur la gouvernance économique mondiale. En effet, la communauté économique internationale doit s'efforcer d'obtenir un large consensus politique afin d'élaborer pour l'après-2015 un programme de développement équitable, durable et sans exclusion. Les pays doivent se conformer au Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, au Consensus de Monterrey de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, ainsi qu'à la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Afin de mener à bien la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, on aura besoin d'un vigoureux système de contrôle institutionnel et international; le forum politique de haut niveau pour le développement durable pourra jouer un rôle clef en tant que mécanisme de suivi et d'examen à cet égard.

75. **M. Bodini** (Saint-Marin) dit que la non-adoption de politiques économiques, sociales et environnementales à long terme a déréglé davantage les marchés financiers et avivé l'instabilité des prix des produits de base, tout en aggravant l'inégalité générale des revenus, entravant la création d'emplois et déstabilisant l'ordre social et politique. L'adoption des objectifs de développement durable constituera une étape marquante dans les efforts visant à relever ces défis mondiaux. Comme la réalisation des objectifs du Millénaire a été inégale, la communauté mondiale et les Nations Unies devront adopter une série d'objectifs crédibles et réalistes, que toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, la société civile et les entreprises, auront intérêt à atteindre.

76. Le forum politique de haut niveau et le Conseil ont un rôle de premier plan à jouer pour fournir des directives et assurer le suivi du programme de développement durable. En vue de réaliser cet objectif, il faudra prévoir une batterie d'indicateurs universels et ciblés. Principal organe responsable du suivi de l'exécution du programme aux niveaux national, régional et mondial, le forum devra disposer des moyens de remplir son rôle et, à cette fin, mettre en

place des mécanismes d'examen et de responsabilisation.

77. **M<sup>me</sup> Adhikari** (Népal) dit que tablant sur le succès des objectifs du Millénaire, la communauté internationale doit s'efforcer d'améliorer le contrôle institutionnel des initiatives de développement et de créer des synergies entre celles-ci. Les pays en développement, dont le développement social et économique est sérieusement entravé par le changement climatique ainsi que par les catastrophes naturelles et dues à l'homme, continuent d'être victimes d'une pauvreté endémique et de souffrir de faim chronique. Dans la phase finale d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, tout doit être fait pour répondre aux besoins des pays en développement, notamment les moins avancés, et corriger les facteurs qui les empêchent de sortir de cette catégorie, y compris les contraintes liées à l'infrastructure et leur accès limité aux marchés mondiaux.

78. Dans ce contexte, on a besoin d'un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles, sans exclusion ni discrimination et équitable. Il faudra prévoir en outre, à l'intention des pays les moins avancés et notamment des pays les moins avancés sans littoral, une assistance plus soutenue sur les plans technique et du renforcement des capacités. Pour combler le profond fossé numérique entre pays développés et en développement, il est crucial de promouvoir le transfert de technologies afin que les pays en développement puissent se construire une économie fondée sur la connaissance. L'accès à des sources fiables d'énergie renouvelable, à des coûts abordables est un autre facteur important de développement. Par ailleurs il faudra honorer les engagements pris en matière d'aide publique au développement en faveur des pays les moins avancés, en tenant compte de leurs besoins et de leurs priorités, et procéder à une répartition équitable entre les secteurs productif et social.

79. Un partenariat mondial pour le développement, assorti de mécanismes de responsabilisation mutuelle, est nécessaire. La coopération Nord-Sud devra constituer l'élément clef de la coopération mondiale pour le développement, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire fournissant un appui complémentaire. En effet, l'appui international sera vital pour aider le Népal à sortir de la catégorie des pays les moins avancés d'ici à 2022, compte tenu

notamment du tremblement de terre qui a dévasté le pays en avril 2015.

80. **M. Wilson** (Royaume-Uni) dit que la communauté internationale a une occasion, en 2015, de revitaliser son approche au développement. Le programme de développement pour l'après-2015 doit être clair et compréhensible et toutes les parties intéressées, y compris les gouvernements, les organisations de la société civile et les entreprises, doivent être habilitées à surveiller les progrès en vue de partager les enseignements retenus et de prendre des mesures collectives et efficaces pour accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs et cibles qui auront été arrêtés en 2015. Des mécanismes de suivi et de responsabilisation fiables seront un appui décisif pour les initiatives nationales et mondiales visant à atteindre les objectifs et les cibles, dans la mesure où ils aident à améliorer les conditions de vie de tous les groupes sociaux et de revenu, y compris les secteurs les plus pauvres et vulnérables de la société.

81. Des données ventilées seront nécessaires pour garantir que les progrès se poursuivent sur la bonne voie et que des choix judicieux sont faits en fonction des ressources et capacités limitées des parties prenantes. Il faut à cette fin prendre des mesures pour améliorer la collecte de données et les capacités d'analyse des parties concernées et fournir sur le développement des données transparentes et facilement accessibles. Il est vital également de promouvoir une large participation au sein des forums consacrés au développement, en particulier le forum politique de haut niveau, ainsi que dans l'exécution des projets de développement nationaux.

82. **M. de Agular Patriota** (Brésil) dit que la majorité des gouvernements, des acteurs de la société civile et des médias se félicitent de l'ampleur et la profondeur du programme de développement pour l'après-2015. Ce programme renforcera la coordination entre les intéressés aux niveaux mondial, régional et national, favorisera la revitalisation d'un partenariat mondial pour le développement, facilitera la mobilisation de ressources financières et non financières et assurera la mise en place de mécanismes de suivi et d'examen bien rodés. Tous les pays devront l'adopter tout en respectant également le principe de responsabilités communes mais différenciées.

83. D'autre part, suite à l'adoption du nouveau programme, la Commission économique pour



l'Amérique latine et les Caraïbes va lancer, en 2016, un forum régional sur le développement durable, tandis que le forum politique de haut niveau, principal mécanisme d'examen et de suivi, coordonnera les contributions de processus thématiques aux niveaux national et régional. L'adoption du programme sera également l'occasion de pratiquer des réformes au sein du système des Nations Unies afin de lui donner un souffle nouveau et de renforcer ses capacités à relever les défis qui se présentent.

84. **M<sup>me</sup> Donaldson** (Australie) dit qu'un mécanisme de suivi et d'examen cohérent et efficace sera primordial si la communauté internationale veut réaliser les ambitions du programme de développement pour l'après-2015. Le forum politique de haut niveau sera la clef de voûte du système global d'examen et devra adopter une approche thématique lui permettant d'identifier les questions intersectorielles, de mieux comprendre l'interrelation entre les divers objectifs et de tenir compte de la nature intégrée du programme de développement pour l'après-2015. Le forum devra également rester accessible à tous les décideurs et partenaires de développement.

85. Il serait souhaitable que le forum organise des sessions très diverses, notamment des dialogues interactifs et des échanges de vues informels, de même que des nouvelles discussions sur la manière dont les examens thématiques actuels, y compris les rapports sur le développement humain, pourraient utilement alimenter les débats. À cet égard, l'analyse présentée dans le projet de rapport mondial sur le développement durable, 2015, concernant les interrelations entre les objectifs et la pertinence des examens thématiques existants, par rapport aux 17 objectifs proposés, constitue une étape intéressante sur la voie de l'agrégation des données et des analyses.

86. Il est par ailleurs indispensable de reconnaître la diversité régionale et infrarégionale : les régions doivent être habilitées à établir des mécanismes adaptés à leurs situations particulières, susceptibles d'encourager la coopération régionale et de faciliter la mise en commun des meilleures pratiques. Les pays devront adopter des pratiques souples et entreprendre des examens nationaux concrets en tenant compte du contexte; les processus d'examen initiaux devront se centrer sur l'élaboration des données nécessaires à l'amélioration des politiques nationales plutôt que de veiller à ce que les analyses soient effectuées conformément à des modèles standards. Il faut

absolument éviter les doubles emplois entre forums et le processus d'examen devra pouvoir évoluer en fonction des enseignements tirés de l'expérience.

87. **M. Skoog** (Suède) dit que la session actuelle du forum politique de haut niveau pour le développement durable tombe à un moment critique. Les efforts de la communauté internationale consacrés à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 sont louables, mais le succès de ce nouveau programme dépendra de la mesure dans laquelle son exécution sera concluante. Alors que les parties intéressées doivent se concentrer avant tout sur l'exécution au niveau national, le forum jouera un rôle vital en ce sens qu'il suivra les progrès au niveau mondial et s'attachera à promouvoir le principe de responsabilité, recensera les difficultés et les possibilités et facilitera la création de partenariats multipartites en vue de mener à bien l'exécution du programme.

88. Le forum aura à fournir une direction politique et, pour éviter les chevauchements d'activités, il devra, tant que faire se peut, intégrer les apports des mécanismes de suivi existants. Il devra en outre contrôler le processus de financement du développement afin d'assurer un suivi plus complet du programme de développement pour l'après-2015 et maximiser les synergies et les résultats. Il sera également appelé à renforcer l'interface science-politique afin de promouvoir le développement durable à l'échelle mondiale. À cet égard, les analyses figurant dans le rapport mondial sur le développement durable devront répondre aux normes techniques les plus poussées et mises à la disposition des décideurs aussi bien que des milieux scientifiques.

89. La Suède estime en outre que l'apport des organisations de la société civile et d'autres parties intéressées est décisif pour faciliter la mise en œuvre du programme et les encourage à participer activement à l'action du forum et d'autres organes de décision pertinents aux niveaux régional et national.

90. **M. Velikhov** (Observateur de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires) dit que les objectifs de développement durable proposés montrent que la communauté internationale a approfondi sa compréhension du développement. Ayant contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire, notamment en matière de développement international et de

promotion de la prospérité sociale, l'Association estime qu'à la lumière des récentes crises économiques et politiques, qui ont eu un effet nettement négatif sur les pays en développement, la communauté internationale devra maintenant insister davantage sur le développement durable à long terme.

91. Il est indispensable que la transition vers les nouveaux objectifs se déroule sans heurts; à cet égard, la recrudescence de violence et de violations des droits de l'homme dans certains pays en développement ces dernières années est un sujet de préoccupation. Par ailleurs, la rapide évolution technologique plonge de nombreuses sociétés dans des conditions de stress, ébranlant ainsi l'équilibre émotionnel et spirituel des individus. De sensibles progrès ont cependant été accomplis; nombre de pays, en particulier de pays à revenu intermédiaire, ont connu une remarquable croissance économique et certaines organisations non gouvernementales jouent un rôle de plus en plus actif en qualité de partenaires de développement.

92. Dans ce contexte de développement en constante évolution, le système des Nations Unies doit réexaminer son rôle et intensifier sa résilience afin de se trouver en bonne position pour faire face aux nouvelles difficultés sur la scène mondiale, y compris dans des domaines tels que la technologie de l'information. Par ailleurs, si l'on veut réduire les écarts de revenus, qui se creusent entre pays, régions et populations, les engagements internationaux destinés à améliorer la situation des plus marginalisés et vulnérables doivent être honorés et aucun effort ne doit être épargné pour créer un monde plus sûr, tout en respectant la souveraineté des États ainsi que leurs spécificités culturelles et en matière de développement.

93. Il faudra en outre renforcer les mécanismes nationaux de suivi et d'évaluation, améliorer les communications entre les diverses parties prenantes dans le monde entier et encourager la participation de la société civile dans les initiatives de développement. Le programme de développement pour l'après-2015 devra tenir compte des contraintes pesant sur les ressources et encourager le partage des connaissances tout en renforçant les mécanismes démocratiques et respectant les principes de bonne gouvernance.

*La séance est levée à 13 h 5.*